

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe P&V en 2013 : une croissance durable et rentable

Bruxelles, 15 mai 2014 – Le Groupe coopératif d'assurances P&V annonce ses résultats consolidés de 2013. La croissance structurelle entamée aux cours des années précédentes se poursuit et ce, tant en Vie qu'en Non-Vie.

Des résultats techniques d'assurance performants

En Non-Vie, le Groupe a connu une croissance rentable. Malgré un contexte de taux bas, des progrès ont également été observés en Vie, alors que le Groupe P&V propose principalement des assurances vie traditionnelles et peu de produits d'investissement. En outre, les efforts destinés à améliorer, année après année, les résultats techniques d'assurance génèrent une évolution positive.

“Tout ceci montre que le Groupe P&V bénéficie d'une assise solide. Nous le devons à l'engagement et au professionnalisme de nos collaborateurs, de nos agents et de nos courtiers partenaires, mais également à la confiance de nos coopérateurs,” explique Hilde Vernailen, président du Comité de direction. Elle poursuit : “Nous continuons à investir dans une relation durable à long terme avec toutes nos parties prenantes, avec une attention particulière pour la rentabilité.”

Un nouveau renforcement de la marge de solvabilité à 235%

L'encaissement du Groupe P&V est en augmentation de 4,5% et s'élève à 1,5 milliard d'euros. Les fonds propres se renforcent principalement grâce aux résultats techniques ainsi qu'au résultat financier courant.

Le résultat du Groupe P&V est nettement plus élevé qu'en 2012 : 154,9 millions d'euros (par rapport aux 42,2 millions d'euros en 2012). La marge de solvabilité du Groupe est de 235% (le minimum requis est fixé à 100%).

Normes IFRS – en milliers EUR *	2013	2012
Fonds propres	1.403.895	1.246.913
Actifs	16.019.458	16.091.410
Primes brutes	1.516.183	1.451.438
Résultat de l'exercice	154.940	42.187
Ratio de solvabilité	235%	217%

*Sous réserve d'approbation des comptes annuels par l'Assemblée Générale du 19/06/2014.

L'ancrage local garantit la stabilité pour les clients et les intermédiaires

Le Groupe P&V veut être un partenaire durable pour ses intermédiaires et ses clients. Les besoins du client constituent toujours le point de départ de sa stratégie.

Grâce à la focalisation sur le marché belge, le Groupe P&V connaît parfaitement ce marché. Cet ancrage local garantit la stabilité aux clients, intermédiaires et collaborateurs.

En outre, le Groupe P&V participe de manière active à des groupements de coopération internationaux qui permettent au Groupe d'entretenir des liens étroits avec des assureurs coopératifs et mutualistes étrangers et d'échanger avec eux des bonnes pratiques.

Les bénéfices sont réinvestis dans le Groupe et dans le service à la clientèle

Lors de la création du Groupe P&V en 1907, l'idée de base était la solidarité avec les assurés et avec la société. Aujourd'hui, le Groupe reste fidèle à cet objectif qui consiste à offrir une protection optimale à un maximum de personnes, et ce, aux meilleures conditions. Les bénéfices réalisés sont réinvestis principalement dans le Groupe afin de garantir sa solidité financière ainsi que la qualité de ses produits et de son service.

En tant que groupe coopératif d'assurances, P&V veut contribuer de manière active au développement d'une société plus solidaire. Dans ce contexte, une partie des bénéfices est utilisée afin de soutenir des projets d'intérêt sociétal, entre autres via la Fondation P&V.

En outre, le Groupe P&V reste une force motrice dans le développement du modèle coopératif en Belgique.

Pour plus d'informations

Marnic SPELTDOORN

Directeur Public & Press Relations

02/250 92 09

Le Groupe P&V est un groupe coopératif d'assurances actif en Belgique. Le Groupe P&V offre des solutions d'assurance aux particuliers, indépendants, entreprises et institutions par le biais de différentes marques et de plusieurs canaux de distribution.

- Les produits et services de **P&V** sont distribués par un réseau d'agents exclusifs. L'offre d'**ACTEL** est commercialisée en ligne et via un call center, ainsi qu'au travers de partenariats avec des concessionnaires automobiles.
- Les solutions d'assurance de **VIVIUM** sont proposées par le biais de courtiers en assurances indépendants.
- Le service Clients Institutionnels dispose d'une équipe commerciale interne qui travaille directement avec des clients du secteur public et du secteur non marchand. Ce service offre des solutions sous les marques P&V et VIVIUM.
- **ARCES** offre exclusivement des assurances de protection juridique qui sont distribuées par tous les canaux de distribution du Groupe P&V.

www.pv.be | www.actel.be | www.vivium.be | www.arces.be